

# Six principes directeurs des paiements pour services écosystémiques

3 avril 2015

Une équipe composée d'investisseurs, d'ONG environnementales et de développement, d'économistes et d'écologues a publié en mars 2015, dans *Science*, un ensemble de six principes visant à favoriser le succès des « paiements pour services écosystémiques » (PSE). Ils se sont notamment appuyés sur des exemples à Madagascar (stockage de carbone dans les sols forestiers), en Tanzanie (préservation de la faune sauvage pour le tourisme) et en France (protection de bassins versants). À noter que, sur les 118 projets étudiés, 60 % reposent sur des bases scientifiques jugées peu solides et que l'efficacité des PSE est peu souvent évaluée.

« Comprendre les dynamiques des systèmes écologique et socio-économique », « établir et documenter la situation de référence », « suivre l'avancement et les réalisations (du projet) », « utiliser des méthodes de mesure robustes », « comprendre les liens entre les nombreux services écosystémiques » et « prendre en compte la durabilité écologique », tels sont les principes ayant fait consensus. Les auteurs, en fournissant une base scientifique robuste aux paiements pour services écosystémiques, espèrent contribuer au succès de cette approche au bénéfice de l'environnement.

Sources : [Science](#), [Biodiversity International](#)